



60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
contact@fcl.asso.fr
www.fcl.asso.fr

L'ISLE D'ESPAGNAC

Procès verbal du Conseil d'Administration du 9 mars 2016

Le mercredi 9 mars 2016 le Conseil d'Administration du Foyer Culture Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège de l'association sur convocation de Françoise ALLUAUME, Présidente.

Présents : Yves ACHER, Françoise ALLUAUME, Maud BEJAUD, Anne-Marie BENAITEAU, Anthony BERGERON, Robert CALLAMAND, Katia CAMBRONE, Serge DORAIN, Micheline DOUCET, Joëlle DUQUERROY, Nicole GUIBRETEAU, Claudine LAFFONT, Andrée TRAMARD.

Excusés : Françoise ANCELIN, Julien DELAGE, Philippe GUILLOT, Jean-Luc PARTHONNAUD, Bernadette PRADIER.

Secrétaire de séance : Andrée TRAMARD

1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL PRECEDENT

Le PV du CA du 5 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

2 - BILAN DES DERNIERES MANIFESTATIONS

• Soirée disco du 23 janvier

Le bénéfice net de la soirée s'élève à 640 € contre 1078 € l'an dernier ; il y a eu 129 entrées (soit 23 entrées de moins que l'année dernière) et les crêpes se sont peu vendues. Nous avons eu également plus de dépenses puisque nous avons dû régler le vigile. Pour l'année prochaine, nous devons revoir l'appellation de la soirée (et peut être trouver un thème) et également changer la date qui ne semble pas convenir.

• Expo photos du 26 au 28 février

Cette manifestation dont l'organisation a été prise en charge par Philippe, Nicole et Claudine a été une réussite. Nous avons apprécié la participation des clubs environnants. Un article très favorable est paru dans la Charente-Libre.

Deux récompenses ont été remises aux gagnants : un cadran solaire réalisé par la poterie d'une part, et des tasses (remplies de chocolats) peintes par la peinture sur porcelaine.

• Repas du 6 février avec l'atelier gourmet, l'œnologie, et les contes.

Cette soirée s'est très bien passée.

3 - PROCHAINES MANIFESTATIONS

• 13 mars : Concert de l'Isle ô cordes et de la chorale Ephém'Air à 15h 30 à l'église de l'Isle d'Espagnac.

• L'intervention de l'Isle ô cordes qui devait avoir lieu le 27 février à l'EPHAD, a été repoussée au mois de septembre.

• Auditions de fin d'année pianos – violons – guitares

Afin de faire jouer les musiciens individuels qui ne participent pas à la fête de la musique, des auditions (avec goûter simple) seront organisées par Nicolas, Alexis et Bertrand.



- **Balade contée du 3 juin.**
- **Sortie patrimoine du 16 juin** dans la Vienne, avec bus. Il reste encore 5 places ; une information sera communiquée aux adhérents des autres sections, par l'intermédiaire des animateurs.
- **Représentation danse et théâtre du 18 juin**
En raison de l'absence de Fanny, et de la reprise des cours par Cynthia en cours d'année, il n'y aura pas cette année de gala à proprement parlé. Toutefois, une représentation danse et théâtre aura lieu le 18 juin à 20h 30.
Un débat s'engage autour du prix de l'entrée qui est finalement fixé à 5 € (gratuité pour les moins de 16 ans).
Voir Manu pour lui demander de s'occuper du son et des lumières.
- **Fête de la musique du 26 juin – 15 h**
Des ateliers de musique sont prévus. Les violons se déplaceront ce jour là dans les maisons de retraite. Deux participantes de l'atelier cordes faisant également partie de l'atelier de Manu, il faudra prévoir de ne les faire intervenir qu'à partir de 16h00.

La chorale chantera deux ou trois morceaux avec la chorale de Mornac. Emma demandera à ses élèves en chant individuel d'interpréter une chanson.

Pour nous aider dans la mise en place, nous demanderons comme l'an dernier, une mise à disposition d'un agent de la mairie pour la journée et d'un technicien du son.

Une demande de subvention exceptionnelle sera adressée à la mairie, car nous devons régler la taxe à la SACEM, soit 45 €.
- **Inscriptions et Portes ouvertes du 3 septembre**
Le Grand Angoulême, organise la journée des associations sportives les 3 et 4 septembre à Carat. Nous ferons nos portes ouvertes pour les inscriptions le même jour, afin que les activités puissent reprendre le lundi suivant.
- **Brocante culturelle du 20 novembre**
Françoise Ancelin et Anne-Marie BENETEAU prennent en charge l'organisation de cette manifestation. Une réunion est prévue en mai avec Katya et Sonya, pour faire un rétro-planning des tâches à accomplir.
- **Assemblée Générale 2016**
Elle est fixée au 25 novembre.

4 - NOUVEAUX PROFESSEURS

- **Anglais :**
Suite à la démission de Nicole Callamand nous avons recruté un professeur d'anglais, (Anaëlle Escribano) par l'intermédiaire d'un groupement d'employeurs.
- **Danse :**
Suite au congé maternité prématuré de Fanny, Françoise Alluaume avait contacté Katia Seguin qui a envoyé une de ses élèves (Cynthia Garderet) pour reprendre les cours. Elle a déjà un statut d'auto-entrepreneur, en tant que Diététicienne.

Elle propose pour la saison prochaine des ateliers liés à la diététique, à raison de 9 séances de 2 heures. (soit une séance par mois). Son tarif est de 100 € par atelier de 2 h pour un maximum de 15 inscrits.

Cette nouvelle activité sera insérée dans la brochure 2016-2017.

Elle propose également de donner des cours de barres à terre ou de hip-hop en complément des cours de Fanny.

5 - MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION « FINANCES »

Afin d'étudier notamment les tarifs de musique de la prochaine saison (baisse des prix pour les violons et augmentation pour les autres instruments de musique afin d'arriver à une harmonisation étalée sur 2 ou 3 ans) il est proposé de créer une commission, qui se réunira une seule fois. Sont volontaires pour faire partie de cette commission qui se réunira le mardi 5 avril à 18 h : Robert, Claudine, Maud, Micheline, Serge, Anne-Marie, Françoise.

Les nouveaux tarifs seront présentés au prochain Conseil d'Administration, prévu le 27 avril.

6 – POINT FINANCIER

Serge Dorain remet aux membres du Conseil, un exemplaire du suivi budgétaire à fin février 2016 et le commente (cf annexe 1). La situation est conforme aux prévisions.

Les membres du Conseil sont informés de l'achat d'un tableau pour le scrabble. Ils donnent leur accord au projet d'achat d'un téléphone portable basic avec petit forfait, pouvant être utilisé lors des manifestations.

Un tableau reprenant l'évolution des effectifs par activité est également communiqué (annexe 2).

7 – QUESTIONS DIVERSES

- Nous ferons passer un article dans « Le Mag » du mois d'avril, pour annoncer la représentation danse et théâtre du 18 juin, la balade contée du 6 juin et la fête de la musique du 26 juin.
- Par mesure de sécurité, une sonnette sans fil a été installée sur la porte d'entrée du FCL qui pourra ainsi être fermée pendant les activités. Un e-mail sera envoyé aux animateurs pour les informer du fonctionnement.
- Le bureau de Sonya a été refait.
- Voir avec la mairie le problème de la petite marche en descendant la rampe ; il y aurait lieu d'installer une lampe détecteur de présence, pour éclairer le coin.
- Sonya et Bertrand (prof de guitare) ont eu l'idée intéressante de mettre en place pour la rentrée prochaine, un partenariat avec Thévenet, Cosmopolite, et le Mégarama de Garat, permettant à nos adhérents de bénéficier de réductions. A cet effet une carte de sociétaire devra être établie.
- Le site Internet est en cours de réfection ; il devrait être opérationnel au mois de juillet.
- Serge rappelle qu'il cessera son activité de trésorier auprès du FCL au 31 août. De ce fait il est envisagé de sous-traiter la partie Ressources Humaines pour nos 4 salariés. Cette sous-traitance comprendrait l'établissement des contrats de travail, les déclarations sociales, les bulletins de salaires, pour un montant de 84 € par mois (soit 1008 € annuels). Cette dépense est à mettre en parallèle avec la redevance annuelle du logiciel que nous réglons actuellement, soit 400 €. La charge supplémentaire serait donc de 608 € par an.

Ce point sera étudié par la commission « Finances ».

- Françoise rappelle également qu'elle arrête ses fonctions de Présidente après l'Assemblée Générale.

Une discussion intervient alors sur la succession de ces deux postes majeurs. Aucun membre n'étant volontaire à ce jour pour prendre la suite, il paraît opportun de faire part de ce problème à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.